

17 OCT. 2023

N° DC 2023-02-16

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le 30 septembre à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 20 septembre 2023

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 67 Pouvoirs : 9
Votants : 76 (dont 9 procurations)

Présents: Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT); Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE); Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT); Pierre BARBARY (PONTGIBAUD); Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES); Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE); Michaël BARE (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Davy BELLARD (NEUF EGLISE); Marie-Andrée BERKES (SAINT OURS LES ROCHES); Sébastien BLANC (LOUBEYRAT); Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE); Chantal BLOT-BOUCHE (SAINT PARDOUX); Grégory BONNET (MONTCEL); Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS); Loïc BOULAIS (SAINT QUINTIN SUR SIOULE); Florent BOURLON (POUZOL); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Mathieu CAMUS (POUZOL); Marc CARRIAS (EFFIAT); Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE); Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Daniel CHARRAUX (TEILHET); Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE); Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX); Alain DURIN (ARS LES FAVETS); Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT); Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE); Alain GIMENEZ (AYAT SUR SIOULE); Claude GREMAT (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Marie Françoise HUBERT (JOZERAND); Philippe IMBAUD (YOUX); Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES); Guillaume JOUANADE (TEILHEDE); Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE); Pascal LABBE (SAINT AGOULIN); Magalie LABIAULE (BLOT L'EGLISE); Paul LASSET (SAINT MYON); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Jean-Claude LEMOINE (SAINT MYON); Guy MAQUAIRE (SAINTE CHRISTINE); Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ); Gérard MASSON (NEUF EGLISE); Sabine MICHEL (LAPEYROUSE); Karina MONNET (ARTONNE); Pascal MONTAGNE (MARCILLAT); Josette MOULY (SERVANT); Evelyne OLIGNER (CHAPTUZAT); Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN); Jean Luc PORTE (JOZERAND); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE); Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Marcel RAYNAUD (ESPINASSE); Daniel REYNAUD (SAINT GAL SUR SIOULE); Bernard ROCHON (SAINTE CHRISTINE); Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS); Bruno RYCKEBUSCH (SAINT REMY DE BLOT); Cendrine SAUTHON (BAS ET LEZAT); Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE); Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER); Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES).

Absents ayant donné procuration :

Cédric BOILOT (SAINT ELOY LES MINES) ayant donné pouvoir à Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES)
Jérôme BOREL (SERVANT) ayant donné pouvoir à Josette MOULY (SERVANT)
Didier BOURNAT (MOUREUILLE) ayant donné pouvoir à Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE)
Florian CHANET (MONTPENSIER) ayant donné pouvoir à Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER)
Guillaume CRISPYN (CHAMPS) ayant donné pouvoir à Anne-Sophie RODRIGUES (CHAMPS)
Pierre EVRAIN (LOUBEYRAT) ayant donné pouvoir à Sébastien BLANC (LOUBEYRAT)
Jean-François PORTE (MONTCEL) ayant donné pouvoir à Grégory BONNET (MONTCEL)
Fabien ROUX (MARCILLAT) ayant donné pouvoir à Pascal MONTAGNE (MARCILLAT)
Etienne ONZON (COMBRONDE) ayant donné pouvoir à Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE)

Madame Emmanuelle ESCAMEZ a été élu secrétaire de séance.

**Objet : DECISIONS UNILATERALES DE L'EMPLOYEUR (D.U.E)
POUR LA MUTUELLE SANTE, LA PREVOYANCE ET LE PLAN EPARGNE RETRAITE**

Depuis la création des régies de Sioule et Morge en 2020, le Syndicat de Sioule et Morge a mis en place à l'attention des salariés :

- Un régime complémentaire de frais de santé et un régime de prévoyance par délibérations du Comité Syndical du 21 décembre 2019 et du Bureau Syndical du 29 janvier 2020,
- Un Plan d'Epargne Retraite (P.E.R.) par délibération du Comité Syndical du 22 février 2020.

Lors de la mise en place de ces trois dispositifs, l'objectif était de respecter les engagements pris par le Syndicat de Sioule et Morge vis-à-vis des salariés transférés de la SEMERAP, dans le cadre de l'accord anticipé de transition signé le 24 janvier 2020.

Ces trois dispositifs étant pérennisés depuis la fin de l'application de l'accord anticipé de transition, il est à présent nécessaire d'actualiser par une Décision Unilatérale de l'Employeur (D.U.E.) les modalités de fonctionnement de chacun de ces régimes.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer les Décisions Unilatérales de l'Employeur relatives au régime complémentaire de frais de santé, au régime de prévoyance et au Plan d'Epargne Retraite.

Les projets de D.U.E. ont été transmis à l'ensemble des délégués.

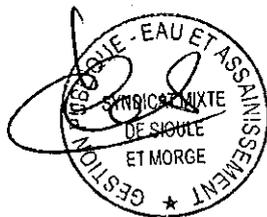
Ces trois projets de D.U.E. ont fait l'objet d'une présentation lors des Comités Sociaux et Economiques (C.S.E.) du 2 mars et du 25 mai 2023. Ils ont reçu un avis favorable des Conseils d'Exploitation de la Régie des Eaux et de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 8 juin 2023.

Après leur signature par le Président, les D.U.E. seront remises à chacun des salariés, accompagnées des notices d'information relatives à chacun des régimes. Ces notices ont également été transmises aux délégués.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer les Décisions Unilatérales de l'Employeur relatives au régime complémentaire de frais de santé, au régime de prévoyance et au Plan d'Epargne Retraite. *Ces D.U.E. sont jointes à la présente délibération.*



Fait et délibéré à Saint Pardoux,
le 30 septembre 2023

Le Président,
Luc CAILLOUX